

Courrier des lecteurs

Homage à nos artistes genevois

Lettre du jour

Genève, juin Au début de ce mois de juin, Genève a perdu un éminent peintre genevois: Jean Roll. Il a longuement lutté contre la maladie, privé de son art durant les dernières années de sa vie. Alors pourquoi ces lignes? Parce que je m'étonne qu'aucun hommage ne lui soit rendu dans votre journal. Il aurait mérité la reproduction de l'une de ses œuvres dans vos pages culturelles (*ndlr: c'est chose faite dans cette page-ci*). Décidément, l'art pictural n'est pas valorisé à Genève (excepté l'art contemporain!). A ce propos, je souhaite mentionner la pose de deux superbes

vitraux à l'église Saint-Joseph à l'occasion de son 150e anniversaire (1866-2016). Ces vitraux sont l'œuvre de Jean-Michel Bouchardy, peintre genevois né en 1931. Une foule importante était présente lors de l'inauguration et même des gardes suisses venus du Vatican. Et là encore, aucune mention de cet événement dans votre journal. Il est vrai que Saint-Joseph est une église catholique! Genève étant plutôt protestante. Mais est-ce une raison suffisante pour taire cet événement? Nous avons de vraies valeurs artistiques dans notre ville de Genève, et bien peu d'aide et d'hommages leur sont rendus.

Evelyne Gallopin



La pauvreté est cause de mariages précoces

L'invité

John Fisher
Human Rights Watch *



«Avant que ta maison ne soit emportée, tu devrais la marier», a dit un voisin à la mère de Khushi. Khushi a dû quitter l'école car ses parents n'avaient plus les moyens de la lui payer. Ils lui ont arrangé un mariage alors qu'elle avait 13 ans.

Le Bangladesh est le pays au monde qui compte le plus de jeunes filles mariées avant 15 ans: 29%. A 18 ans, elles sont 65%.

De nombreux facteurs convergent au Bangladesh et poussent les familles pauvres au mariage précoce: le manque d'accès à l'éducation car souvent, les familles ne peuvent assumer les frais de scolarité et considèrent les filles prêtes pour le mariage dès qu'elles ont quitté l'école; les traditions, car plus la fille est jeune, moins la dot est élevée; les catastrophes naturelles, qui enfoncent les familles encore davantage dans l'indigence; enfin, le harcèlement sexuel et les menaces d'enlèvement auxquels font face de nombreuses jeunes filles; les parents voient dans le mariage un moyen de les protéger.

Plusieurs filles ont employé les mêmes termes pour nous décrire la façon dont leur mariage précoce les avait affectées: «Ma vie est détruite.» Et les recherches le confirment. Les filles qui se marient tôt sont déscolarisées. Elles et leurs enfants encourent de graves dangers du fait des grossesses précoces, et ont plus de risques d'être victimes de violences domestiques.

Le gouvernement du Bangladesh peut et doit faire davantage pour mettre fin à ces mariages. C'est ce qu'il faut faire du point de vue moral, mais

aussi ce qu'exige le droit international. En 2014, le gouvernement bangladais a annoncé vouloir abolir le mariage d'enfants de moins de 15 ans à l'horizon 2021, et ceux des enfants de moins de 18 ans d'ici à 2041. Mais il a vite fait marche arrière en abaissant l'âge légal du mariage pour les filles de 18 à 16 ans.

«L'aide humanitaire suisse peut contribuer à sauver les jeunes filles du Bangladesh exposées au risque d'un mariage précoce»

La Suisse est un bailleur de fonds important pour le Bangladesh: sa générosité en fait le 11e bailleur du pays. Par le biais des programmes qu'elle soutient, la Suisse peut aider à ce que la promesse du Bangladesh devienne réalité et venir en aide aux jeunes filles exposées au risque d'un mariage précoce et à celles déjà mariées comme Khushi. Par exemple, les collectivités territoriales qui bénéficient de l'aide de la Suisse pour se réformer ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, et les programmes de développement des compétences pourraient cibler les jeunes filles mariées.

Mais surtout, la Suisse devrait profiter des liens étroits qui l'unissent au Bangladesh pour exercer une pression politique afin que le Bangladesh mette fin aux mariages précoces.

Chaque jour, des jeunes filles sont mariées contre leur gré. La Suisse peut, et doit, les aider.

* Directeur du bureau de Genève de Human Rights Watch

Successions: la corde est rompue

Genève, 16 juin J'exprimais dans le Courrier des lecteurs du 16 mai mon extrême aversion envers l'initiative des évangélistes et d'une frange restreinte de la gauche. Le peuple suisse, dans sa grande majorité, a été plus vigilant et plus respectable que les initiants, cela afin que notre mode de vie suisse reste intact, mode de vie que tous les pays du monde nous envient. Donc, comme je l'écrivais, à force de tirer sur la corde d'initiatives inutiles, dangereuses et dérangeantes, la corde finira pas se rompre et pour le grand bonheur de la Suisse, elle s'est rompue.

Jacques Thévenoz ancien magistrat

Courage, Messieurs les facteurs!

Grand-Saconnex, 12 juin, Donc La Poste est contre l'écologie et l'économie! Moi j'ai fait le nécessaire depuis longtemps en téléphonant ou écrivant à tous

ces catalogues qui empêchent les facteurs de mettre notre courrier et qui finissent par prendre le chemin de la poubelle sans avoir été ouverts! Combien de lettres finissent à la poubelle avec toute cette pub? Un peu de notre temps pour la planète, c'est super chouette! Et ma boîte est respectée! Avec le va-et-vient dans les logements, La Poste ferait mieux de se mettre en guerre contre les locataires et en accord avec les régisseurs pour que nos boîtes aux lettres soient propres, lisibles, ainsi que les noms des locataires ou sous-locataires écrits correctement. Il n'y a aucun contrôle sérieux et trop de locataires sont négligents sur la propreté et le respect pour les facteurs et la chose louée. Certaines régions ont distribué des autocollants gratuits! Mais où sont-ils passés? L'entretien de nos boîtes, et ça ne coûte pas cher, faciliterait grandement le dur travail des facteurs! La lutte contre la pub au téléphone porte ses fruits, pourquoi pas aussi pour nos boîtes aux lettres? Courage Messieurs les facteurs! Nous avons encore besoin de vous!

Christine Galluet

Mourir à 75 ans?

Grand-Lancy, juin Le vieillissement... vaste sujet. Si la vieillesse est un naufrage (selon Charles de Gaulle), elle a aussi ses bons côtés si l'on est dans l'acceptation. L'expérience acquise tout au long de notre existence, la confiance en soi, la sérénité peuvent nous aider à mieux consentir «l'outrage des ans». Bien sûr, le premier facteur est la santé physique et morale qui permet d'avoir la meilleure qualité de vie possible. Le choix du médecin américain (voir «Tribune de Genève» du 9 juin): vivre pleinement et mourir à 75 ans (s'il y parvient, car tout peut

basculer très vite) est un droit qui lui appartient. Il a ses arguments. Pour avoir côtoyé des personnes âgées, voire très âgées dans un EMS, je peux affirmer que certaines d'entre elles ne sont peut-être plus «créatives», mais sont capables de participer à toutes sortes d'activités, aussi bien manuelles qu'intellectuelles. Malgré des handicaps plus ou moins lourds, elles ont envie de partager, échanger... être dans la vie! Je conclurai par ces mots: regretter le passé et redouter l'avenir, c'est assombrir le présent.

Denise Maghzaoui-Fleury

Précision

Dans l'article paru le 18 juin consacré au rapport de la Cour des comptes sur la gestion des achats de la Commune de Bernex, une phrase aurait pu laisser croire que Serge Dal Busco était en charge du dossier du tennis club de Bernex lorsqu'il occupait la fonction de conseiller administratif de la Commune de Bernex. Or, il n'a pas piloté ce dossier précis. **Réd.**

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

Lu sur les <http://blog.tdg.ch>



Michelines du CEVA: on a raté le coche...

Philippe Souaille: (...) Il était parfaitement prévisible que la Région Rhône Alpes choisisse un fabricant de trains français (enfin étasunien, mais fabricant en France) après que les CFF eurent choisi un fabricant suisse de manière unilatérale, en coupant court aux concertations en cours. (...) Bien sûr, ça va compliquer un peu l'exploitation, les rames n'étant pas interchangeables. Et puis en matière de formation, d'entretien, on s'attend en Suisse à un surcoût de l'ordre de 5% à 10%. Certainement moins, affirme Jean-Jack Queyranne, le patron socialiste de la région Rhône-Alpes, qui note que l'entretien des rames françaises pourra se faire à Annemasse, au tarif horaire français. Par ailleurs, les rôles ne sont pas distribués de la même manière. En Suisse, les CFF achètent le matériel et l'exploitent,

tandis qu'en France, la Région achète le matériel puis le confie à la SNCF, qui l'exploite. Les intérêts ne sont pas les mêmes. (...) La Région Rhône-Alpes s'est greffée sur l'appel d'offres des régions françaises, qui acquièrent d'un coup 1000 rames de transport régional. Un marché considérable, qui tire sérieusement les prix vers le bas, dont les CFF avaient d'ailleurs un temps envisagé de profiter, en le rejoignant, avant de se retirer pour se fixer sur Stadler. Le deuxième couac, imparable, fut l'abandon du taux plancher par la BNS, qui fit grimper brutalement l'addition de près de 20%. (...) <http://philippesouaille.blog.tdg.ch>

Le Conseil d'Etat doit sortir de son abri

Sylvain Thévoz: (...) Le fait que Monsieur Poggia se réfugie dans sa posture du «tout à l'abri» sans véritable recherche de solution alternative est attristant. Le fait qu'il n'y ait pas, depuis des années, de prise en compte sérieuse du manque de logements pour les migrants; que le Conseil d'Etat se soit trop facilement et trop longuement satisfait de la solution de rechange des abris PC, a enclenché une bombe à retardement. Cela nous conduit aujourd'hui à une situation tendue. Le mouvement Stop bunker,

dans ses excès et sa radicalité est un miroir tendu au Conseil d'Etat. (...) L'extrême droite fait son miel de la faiblesse du Conseil d'Etat. Des membres du site pravda.ch ont tourné une vidéo aux Tattes, manipulant un homme tunisien pour alimenter un site français sympathisant d'extrême droite. Plutôt que de demeurer dans une posture de bon gestionnaire ou d'impuissant total, il est temps que le Conseil d'Etat agisse. (...) Le samedi 20 juin est la Journée mondiale des réfugiés. Le gratin mondial sera à Genève, à l'ONU. Grands discours et intervention du Conseil d'Etat en vue. (...) <http://commecacestdit.blog.tdg.ch>

Tuerie aux Etats-Unis, pas d'amalgame

John Goetelen: Racisme, sexisme et homophobie sont les mamelles délétères de la modernité. Ces trois accusations sont mises à toutes les sauces et invoquées dès qu'un mot déplaît. Elles servent avant tout à se rassurer, à faire allégeance aux nouveaux dominants et à stigmatiser. Elles illustrent le désordre intellectuel profond de notre société et l'incapacité de certains à penser autrement qu'en slogans et émotions. Elles justifient également la peur des mots et de la

liberté qui règne aujourd'hui dans le monde. En France par exemple, on n'a pas le droit de mentionner la spécificité ethnique ou raciale d'un criminel. Celui qui le fait s'expose à une condamnation pénale comme ce fut le cas d'Eric Zemmour. (...) <http://hommelibre.blog.tdg.ch>

Uberall

Pierre Jenni: Dans Le Monde du 30 avril 2015 on apprend que «Travis Kalanick n'a jamais caché ses ambitions: le transport de passagers n'est qu'une première étape pour Uber.» On remercie les Américains de penser à nous, toujours avec un peu d'avance, même s'ils nous piquent une commission non déclarée au passage. Nous attendons donc tous impatientement Ubercare qui prendra soin de nos vieux parents ou Ubersex qui permettra de s'envoyer en l'air avec les meilleurs puisqu'on pourra les noter d'une à cinq étoiles. Non, ce n'est pas de la prostitution, vous n'y pensez pas! Ce ne sont que des applications numériques qui mettent en relation des adultes consentants contre tarification. Rien à voir avec nos belles des Pâquis dûment déclarées. (...) <http://heytaxi.blog.tdg.ch>



Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 489.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél.: 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif sur le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haeblerli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary
Rubriques: Genève: Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bormand. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estébe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein. **Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)



Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia Publications romandes SA
Pietro Supino, éditeur
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. + 41 44 251 35 75
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Annonces
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces

Tirage contrôlé (REMP 2014)
43 860 exemplaires
Audience (Mach Basic 2014-2)
114 000 lecteurs

Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS:
CIL Centre d'Impression Lausanne SA,
Editions Le Régional SA, homegate AG, LC
Lausanne-cités SA, LS Distribution Suisse SA,
Société de Publications Nouvelles SPN SA
Imprimé en Suisse

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.